

Délibération du Conseil Communautaire  
N° 01-03-2025

**Date de convocation :** 12 mars 2025

**Membres du Conseil communautaire :** 31

**En exercice :** 31

**OBJET : Autorisation de lancement d'un appel d'offre ouvert pour l'entretien, la réparation et le dépannage du parc de véhicules de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit mars à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué (suite à absence de quorum lors de la réunion du onze mars deux mil vingt-cinq) s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Vallecalle sous la présidence de Monsieur Pierre AGOSTINI (5<sup>ème</sup> Vice-Président), pour le Président empêché.

**Présents : 8 :** AGOSTINI Pierre, BENVENUTI Jean-François, COSTA Paul, FLORI Claude, MAROSELLI Dominique, POGGI Augustin, SEBASTIANI Edith, SEGUIN Pierre

**Représentés : 4 :** GUARDINI Virginie par COSTA Paul; LUCIANI Cyril par POGGI Augustin; OLMETA Claudy par SEBASTIANI Edith; ROVERE Anne-Sophie par BENVENUTI Jean-François

**Absents : 19 :** ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CHERUBINI Ange, CHIARELLI Joseph, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANCILY Yves, GREGOGNA Joseph, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, MARCHETTI Etienne, POGGIOLI Joseph, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SANTONI Virginie, SIGNANINI-PIEVE Antoine, TOMASINI Philippe, TOMI Christian, TOMI Marc, VINCENTI Antoine

**Vu** le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2111-1, R.2121-1, R.2121-6 et R.2121-7 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que l'entretien du parc de véhicules de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru, et notamment ceux dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés, fait l'objet d'un besoin régulier et récurrent ;

Le Président de séance demande au Conseil Communautaire de bien vouloir l'autoriser à procéder à un appel d'offre ouvert pour couvrir ce besoin, compte tenu du montant prévisionnel annuel.

En outre, il précise que cette consultation sera décomposée en deux lots :

Lot(s)	Désignation	Minimum HT / 1 an	Maximum HT / 1 an
01	Entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et assimilées de la CCNCO (10 véhicules équipés d'une benne à ordures ménagères)	50 000 €	150 000 €
02	Entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers à moteur de la CCNCO (4 véhicules)	2 000 €	20 000 €

L'accord-cadre sera conclu pour une période initiale de 12 mois.

L'accord-cadre sera reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2025.

Où l'exposé du Président de séance et après en avoir délibéré, **le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** le recours à une procédure formalisée (accord cadre à bon de commande) pour l'entretien, la réparation et le dépannage du parc de véhicules de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché ainsi que toute décision concernant leurs éventuels avenants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président de séance



Pour copie conforme